

COMMUNIQUE de PRESSE

Mineurs isolés à Marseille
SOLIDARITE - RESPECT des DROITS
L'URGENCE d'une TABLE RONDE !

Participant le 21 novembre dernier, sous l'Ombrière du Vieux-Port, au rassemblement pour dénoncer les situations dramatiques d'abandon, d'exclusion, de précarité des mineurs isolés (sans famille) et des jeunes majeurs qui vivent dans les rues de Marseille, le PCF des Bouches du Rhône apporte tout son soutien et sa solidarité à ces jeunes migrants qui ont décidé de prendre refuge dans l'église Saint-Ferréol-Les-Augustins, « quai de la fraternité ».

Alors que la situation est connue depuis longtemps, que de nombreuses associations, de nombreux travailleurs sociaux, de militants, d'élus agissent en vain, auprès de toutes les autorités censées légalement prendre en charge ces jeunes migrants, il aura fallu cette mise à l'abri, pour que soient mises en lumière ces situations inhumaines et le non respect du Droit français et du Droit international, particulièrement la Convention internationale des Droits de l'Enfant, adoptée à l'ONU le 20 novembre 1989.

Il aura fallu ce « coup de force » pour que beaucoup en France prennent conscience de la réalité vécue dans notre pays, 5^{ème} puissance mondiale : errements dans les rues et les gares, enfermement des enfants étrangers en hausse constante, poursuites judiciaires de personnes aidant les migrants, contrôles aux frontières du pays...

Le PCF salue la position intelligente de l'Archevêque d'accorder le refuge et l'hospitalité jusqu'à samedi prochain.

Cette période doit être mise à profit pour trouver les solutions adaptées et pérennes.

Ainsi, nous proposons la tenue d'une « Table ronde » sous l'égide du Préfet, avec tous les acteurs institutionnels concernés afin d'obtenir :

- **un accueil et des hébergements dignes**
- **un plan d'urgence de placement des mineurs**
- **la fin de la violation des droits des jeunes isolés étrangers**
- **la scolarisation et l'accès à des cursus de formation de droit commun de tous ces jeunes**

Jérémy BACCHI Valérie DIAMANTI Jean-Marc COPPOLA Claude JORDA

Marseille, le 23 novembre 2017